

Le Jour, 1952  
26 juillet 1952

## LES OUVENIRS DE M. GABRIEL PUAUX

M. Gabriel Puaux, ambassadeur de France, membre de l'Institut, ancien haut-commissaire en Syrie et au Liban, a bien voulu nous adresser son ouvrage qui vient de paraître : « **Deux années au Levant** ». **Souvenirs de Syrie et du Liban 1939 – 1940.**

A la lecture de ces pages qui sont pour nous de l'histoire contemporaine vécue, nous avons consacré un paisible dimanche. Une impression aimable et sereine s'en dégage malgré la complication des circonstances et le tragique des événements.

M. Gabriel Puaux, succédant au comte Damien de Martel, avait été accueilli au Levant avec un soulagement quasi-unanime. Il prenait la place d'un homme qu'avec raison on appelait ici « le Chinois ». Les méthodes de M. de Martel s'inspiraient de plus des secrètes violences de la Russie. M. de Martel avait institué ce régime « d'oukases et de Caucase » qu'on n'a pas oublié et qui, par ses conséquences, fut finalement désastreux pour la France !

**Quand M. Gabriel Puaux arriva au Liban, il y trouva un désir de justice et d'indépendance qui se mesurait aux fantaisies du comte de Martel.** La politique « d'apaisement » dont M. Puaux fit sa règle se retrouve tout au long de son livre, à travers ces souvenirs graves et mesurés comme le narrateur et d'où toute passion est absente. Il fallait vivre au jour le jour et, la catastrophe survenant, obtenir d'une population tranquille une attitude de collaboration confiante. C'était une façon empirique et sage de se préparer à entrer dans le malheur.

Hitler était alors au sommet de sa puissance. La guerre était aux portes et on le sentait bien. Tout ce que faisait la diplomatie dite « de Munich » était de tenter de gagner un trimestre après l'autre. M. Gabriel Puaux, à ce moment ministre de France en Autriche, avait assisté à l'Anschluss. La mission du nouveau haut-commissaire, au Levant, était de vivre et de durer dans la tension qu'entretenait la marche implacable des événements.

M. Puaux, convive de la Chambre de commerce de Marseille avant qu'il prît l'avion pour Beyrouth, avait entendu le président de cette institution lui dire, avec la voix de l'expérience, mais « avec l'accent le plus ensoleillé » : « **Je crois bien, Monsieur l'Ambassadeur, que l'on vous a donné un aviron tordu** ». Ce n'était pas réconfortant.

M. Puaux avait devant lui une tâche difficile. Rien ne caractérise mieux son proconsulat que cette phrase qu'on trouve à la page 214 de son livre quand (le 24 novembre 1940) un télégramme venait de lui apprendre qu'il était relevé de ses fonctions et remplacé par M. Chiappe. (L'avion de M. Chiappe devait, peu de jours après, être abattu en mer par les Italiens) ... « **La brusque fin de ma mission ne me permet pas de mener à bien certains projets politiques dont j'avais cru l'heure venue. Je songeais à mettre progressivement fin au régime exclusivement administratif dont j'avais fait l'expérience dans les Etats sous mandat** ».

C'était bien cela : « un régime exclusivement administratif » et autant que possible, sans histoires.

On lira avec plaisir et profit un ouvrage où la courtoisie, dans l'expression de l'amitié, est la note dominante. Un passage nous a frappé que nous nous devons de signaler de la façon la plus pressante à l'attention du lecteur. Page 113, M. Puaux écrit : « Au cours de ma mission, j'ai été sollicité plus d'une fois de me prêter à des entreprises de colonisation juive, soit en Syrie, soit au Liban. Mon ami André Spire me fit parvenir à ce sujet un mémoire circonstancié. J'ai décliné toutes ces suggestions. J'aurais tenu pour une faute d'encourager une immigration juive et de laisser se former des noyaux qui par leur nombre et leur masse eussent rompu l'heureux équilibre auquel nous devons d'échapper à une malsaine agitation ».

Grâces soient rendues à M. Puaux de n'avoir pas répondu aux sollicitations de son ami André Spire.

Un peu plus tôt, les Sionistes avaient envisagé d'acquérir, pour les assécher et faire du peuplement intense, les vastes marais de la région d'Antioche. **Sans doute, avec l'avènement de l'Etat d'Israël, s'explique-t-on mieux ces projets et ces tentatives aujourd'hui !**

Par souci de la vérité, nous rendrons à M. de Martel ce témoignage qu'il interdit (malgré que Madame de Martel fut juive de naissance) l'achat de terrains par les Sionistes aux frontières libanaises et syriennes. Mais ce que relate M. Puaux est impressionnant. **On voit mieux par là jusqu'où doit aller la vigilance des Libanais.**